

Motion 1674

Surpopulation dans les prisons genevoises

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la surpopulation carcérale dans les établissements du canton de Genève, en particulier à Champ-Dollon ;
- que la commission des visiteurs a interpellé le Conseil d'Etat durant la précédente législature au travers de ses rapports successifs d'une part et l'indique dans son rapport RD 605 d'autre part ;

invite le Conseil d'Etat

- à présenter au Grand Conseil l'évaluation de toute mesure permettant de répondre de manière urgente à cette situation dramatique tant pour les détenus que pour le personnel afin de prendre la meilleure décision: transferts de détenus en exécution de peine sur d'autres établissements de Suisse, augmentation du nombre de porteurs de bracelets électroniques, construction de bâtiments provisoires, impact de l'introduction du nouveau code pénal sur le nombre de détenus en exécution de peine, transfert des mineurs dans les établissements appropriés, déplacement des juges d'instruction dans les lieux de détention, notamment ;
- à mesurer les raisons qui conduisent Genève à avoir une telle disproportion d'incarcération préventive par rapport aux autres cantons ;
- à présenter au Grand Conseil une planification des procédures et des travaux des constructions déjà votées.